

Fonds de solidarité de l'UE: mobilisation pour la Martinique et la Guadeloupe, touchés par l'ouragan en 2007

2008/2253(ACI) - 13/10/2008

En adoptant le rapport de M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), la commission des budgets décide d'approuver telle quelle la proposition de la Commission destinée à mobiliser le Fonds de solidarité de l'UE en vue de venir en aide à la France (départements d'Outre Mer) touchée en 2007 par l'ouragan "Dean".

Conformément au projet de décision en objet, une somme de **12.780.000 EUR** en crédits d'engagement et de paiement sera ainsi mobilisée au titre du Fonds de solidarité pour ce pays, via un budget rectificatif adopté parallèlement (voir [BUD/2008/2252](#)).